



Les Industries Mécaniques

- Equipements
machines, systèmes de
production, composants
- Transformation
sous-traitance, outillages,
articles de ménages
- Précision
optique, santé, instruments
de mesure

Paris La Défense, le 20 février 2018

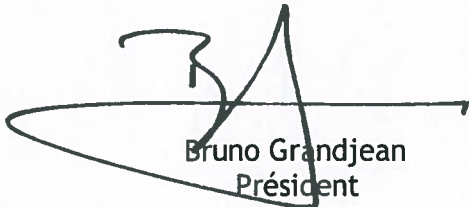
Monsieur le Secrétaire Général,

Je suis heureux de confirmer que la Fédération des Industries Mécaniques, que je préside, réaffirme son engagement à soutenir les 10 principes du Pacte Mondial des Nations-Unies concernant le respect des droits de l'homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

La FIM rassemble 24 syndicats professionnels et 2500 entreprises adhérentes (essentiellement des PME), qu'elle accompagne dans leurs préoccupations collectives et dans la gestion de leur quotidien.

Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe notre communication sur l'engagement, décrivant les actions entreprises pour soutenir les principes du Pacte Mondial depuis octobre 2015.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes salutations distinguées.



Bruno Grandjean
Président



Les Industries Mécaniques

- Equipements
machines, systèmes de
production, composants
- Transformation
sous-traitance, outillages,
articles de ménages
- Précision
optique, santé, instruments
de mesure

GLOBAL COMPACT COMMUNICATION SUR L'ENGAGEMENT

I - PROMOTION DES GRANDS PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT PAR LA FIM

- **Responsabilité sociétale**

La Fédération des Industries Mécaniques a rédigé un **guide RSE à l'attention des PME de la mécanique**, permettant aux PME de développer et valoriser leur engagement RSE.

Il s'agit du guide FD E 01-001 « Responsabilité sociale des entreprises - Démarche au service de la stratégie et de l'efficacité des PME mécaniciennes », disponible à l'AFNOR.

Ce guide est le fruit d'un travail piloté par la FIM et l'Union de Normalisation de la Mécanique, avec un groupe composé de chefs d'entreprises, de représentants de syndicats professionnels, de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie et de ses chambres territoriales, et de représentants de la société civile.

Le document conjugue la formalisation du projet d'entreprise avec le déploiement de la démarche RSE, en des termes compréhensibles pour des PME. Il fournit des fiches thématiques proposant des pistes d'actions et d'amélioration qui vont conduire, lors de leur mise en œuvre, à la constitution d'une véritable politique économique socialement responsable.

Les fiches concernent les thèmes suivants :

- Stratégie d'entreprise
- Gouvernance de l'entreprise
- Ethique d'entreprise
- Communication interne et externe
- Investissements
- Politique d'achat
- Politique commerciale et de différenciation
- Gestion des risques
- Santé et sécurité au travail
- Promotion de la diversité et prévention des discriminations
- Gestion des emplois et des compétences
- Prévention des mauvaises pratiques commerciales et de la corruption
- Veille réglementaire, normative, technologique et veille « marchés »
- Ecosystème industriel et territorial
- Ecoconception
- Economie des ressources
- Procédés de production respectueux de l'environnement
- Transport
- Fin de vie des produits.



Les Industries Mécaniques

- Equipements
machines, systèmes de
production, composants
- Transformation
sous-traitance, outillages,
articles de ménages
- Précision
optique, santé, instruments
de mesure

La FIM est signataire de la Charte des acteurs de la filière automobile sur la RSE. Le 6 octobre 2016, le président de la FIM a signé la 2ème Charte des acteurs de la filière automobile sur la Responsabilité Sociale de l'Entreprise, renouvelant les engagements pris en 2010 de partager les bonnes pratiques et de diffuser la RSE dans la chaîne d'approvisionnement, afin qu'elle devienne un véritable levier de performances et de compétitivité.

- **Environnement et développement durable**

La Direction Environnement et développement durable de la FIM aide les entreprises de mécanique à mettre en œuvre la réglementation environnementale et les bonnes pratiques concernant les sites et procédés de production, ainsi que les produits mis sur le marché. Les thématiques traitées sont :

- Air et climat
- Eau
- Economie circulaire (éco-conception, fin de vie des produits, gestion des déchets, économie de ressources)
- Efficacité énergétique
- Installations classées pour la protection de l'environnement
- RSE
- Sites et sols pollués
- Substances dangereuses

Elle répond aux questions quotidiennes des entreprises et publie des documents de veille et d'analyse dont une veille juridique mensuelle et la *Lettre Environnement* trimestrielle. Depuis octobre 2015, elle a publié une trentaine de notes et guides de mise en œuvre de la réglementation.

Elle a organisé une vingtaine de réunions d'information sur les thématiques suivantes :

- Réglementation des déchets d'équipements électriques et électroniques
- Mise en œuvre du règlement REACH, avec un focus particulier sur la substitution des substances extrêmement préoccupantes
- Réglementation des sites industriels

Dans le domaine de la normalisation, la FIM préside la commission UNM 01 « Mécanique Environnement et responsabilité sociétale ». Parmi les normes élaborées au sein de cette instance on citera notamment :

- Sur l'éco-conception : la norme NF E 01-005 « *Produits mécaniques - Méthodologie de réduction des impacts environnementaux à la conception et au développement des produits* » qui propose aux PME de la mécanique une méthodologie en 5 étapes, adaptée à leurs bureaux d'étude.
- Sur la thématique des substances dangereuses : la norme XP E 01-009 « *Collecte et la communication de données liées aux substances soumises à traçabilité dans les produits mécaniques* ».



Les Industries Mécaniques

- Equipements
machines, systèmes de
production, composants
- Transformation
sous-traitance, outillages,
articles de ménages
- Précision
optique, santé, instruments
de mesure

En novembre 2015, la FIM membre fondateur de l'Alliance Industrie du Futur, a publié un Guide pratique de l'Usine du Futur : enjeux et panorama de solutions. Destiné aux entreprises et accessible à tous ses niveaux, ce guide est un outil opérationnel pour accompagner les chefs d'entreprise dans la conception et le développement des usines de demain. Il traite notamment des enjeux majeurs sur le plan environnemental et sociétal.

Pour la diffusion des bonnes pratiques, la FIM est une partenaire active des opérations de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) visant à accompagner les PME dans des actions de réduction des consommations de matières et d'énergie : opération « 49 entreprises témoins : gaspillage évité = marge augmentée » en 2016, et opération « TPE&PME gagnantes sur tous les coûts » en 2017.

La FIM diffuse régulièrement son document « *Economie circulaire, la mécanique dans la boucle* » afin de diffuser les bonnes pratiques au sein de la communauté mécanicienne.

Enfin, la FIM a mis en place le tri des déchets dans ses bureaux ainsi qu'une politique de frugalité (réduction de diverses consommations).

- **Lutte contre la corruption**

La FIM est enregistrée au Registre de Transparence de l'Union européenne, sous le numéro ID 428581813783.89.

Elle est inscrite au Répertoire français des représentants d'intérêts.

A l'occasion de la publication de la loi Sapin II relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, la Direction juridique de la FIM a organisé une dizaine de réunions « Compliance, corruption et concurrence » abordant en particulier les pratiques anti-corruption.

- **Emploi et professions**

La nécessité de sensibiliser les jeunes filles aux métiers de l'industrie est aussi une des priorités de la FIM, qui est partenaire de l'association Elles bougent. Citons notamment l'opération « Elles bougent pour l'Industrie du Futur » du 8 décembre 2016 avec le Ministère en charge de l'économie.

Pour sensibiliser les collégiens et lycéens aux métiers industriels, la FIM est partenaire de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep) et organise des opérations dans le cadre du "parcours Avenir", dispositif qui permet aux élèves de développer leur connaissance du monde économique et professionnel.



Les Industries Mécaniques | - MESURE DES RESULTATS

- Equipements
machines, systèmes de
production, composants
- Transformation
sous-traitance, outillages,
articles de ménages
- Précision
optique, santé, instruments
de mesure

Les réunions organisées par la FIM ont lieu au plus près des adhérents : dans les diverses antennes régionales de la FIM, chez les syndicats professionnels ou lors d'évènements publics tels que le salon Pollutec ou le salon MIDEST de la sous-traitance industrielle. Le nombre moyen de participants varie de 40 à 150, selon les sujets.

Les informations diffusées par la FIM sont relayées sur son site web, Twitter, Facebook et Youtube. Les chiffres de fréquentation pour 2016 sont :

SITE DE LA FIM	TOTAL 2016
Visites	70459
Visites uniques	45764
Pages vues	116223
TWITTER FIM	
Nombre de tweets	373
Nouveaux abonnés	606
Nombre de mentions	558
Impressions des tweets	251100
Nombre d'abonnements	5724
Nombre d'abonnés	19059
FACEBOOK FIM	
Nouveaux abonnés	263
Nombre de likes	202
Nombre de partages	316
Nombre abonnés	4470
YOUTUBE FIM	
Nouveaux abonnés	149
Nouvelles de vues globales	51607
dont saga métiers JR (nouvelles vues)	36060
dont saga métiers NRH (nouvelles vues)	4822
Nombre abonnés	1299
Nombre de vues globales	632078
dont vidéo ludo-pédagogique	160142
dont vidéo Usine du Futur	55780
dont saga métiers Jhon Rachid	170607
dont saga métiers Nad Rich Hard	7170